

Présentation de Claire TORREILLES

Alain Penchinat, vice-président

Chère Madame, Chère Consœur,

Par votre parcours, vos goûts, et par l'une de vos passions, vous défiez le Cardinal de Richelieu et, plus hardi, le Roi Louis XIV.

Je vous rassure tout de suite, les Académiciens et Académiciennes, qui vous entourent aujourd'hui et qui ont hâte de vous entendre, sont vos complices.

Nous connaissons par cœur les lettres patentes royales qui nous ont créés il y a près de quatre siècles et qui nous fixaient deux objectifs : le premier, qui ne pose pas de problème, est d'étudier, je cite, « *l'Antiquité pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qui leur restent des ouvrages des Romains* ». On remplit cet objectif plutôt bien, en soutenant par exemple notre Ville pour l'inscription de la Maison Carrée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est le second qui pose problème : l'éradication des langues régionales au profit du langage de la Cour, le français donc, comme arme linguistique contre les idiomes locaux avec d'évidentes arrière-pensées politiques comme le souligne notre confrère Audisio dans son récent ouvrage sur notre Académie, toujours sur notre table de chevet.

Toute votre vie, vous avez défendu et promu l'Occitan :

Monseigneur Fougères qui vous a reçue en juin 2016 comme Membre correspondant le soulignait, je cite « *Votre intérêt, votre passion pour la langue occitane.... n'est plus à démontrer* ».

Votre rébellion au Roi me donne envie de disserter sur *Pouvoir et Autorité*.

Ancienne présidente et trésorière du Centre régional de l'enseignement de l'Occitan, ancienne trésorière de l'Association internationale d'études occitanes, je n'insiste pas, votre casier est lourd.

Si un jour devant l'Eternel, nous ne sommes malheureusement pas immortels, même notre Perpétuel, vous comparaisiez dans un procès en contravention de lèse-majesté et que Louis et le Cardinal poursuivaient, vous sauriez plaider et faire montre de toutes vos autres immenses qualités.

Et quelles qualités !

Ecole Normale Supérieure, Agrégation de lettres classiques, vous avez consacré votre vie professionnelle à l'enseignement et à la recherche.

Vous avez énormément publié, communiqué, participé à d'innombrables colloques, principalement sur le sujet qui vous passionne donc, la culture occitane.

Les deux frères Séguier, le nôtre et son frère moins connu, René, Jean Reboul et Jasmin et beaucoup plus près de nous, Max Rouquette que vous admirez particulièrement sont quelques-uns des personnages au centre de votre intérêt pour la langue d'Oc, son histoire, sa place dans la société et sa richesse littéraire.

Vous nous avez gratifiés déjà de trois communications depuis votre présence parmi nous et nous vous savons gré de cette constance qui doit, tous, nous inspirer : la première en 2018 sur Jasmin et Reboul, justement, la seconde en 2019 sur Max Rouquette, la troisième en 2021 sur les frères Séguier et la découverte de la langue d'Oc au début du XVIII^e siècle.

Aujourd'hui, vous nous parlez de Jean-Julien Trélis, Secrétaire Perpétuel de notre Compagnie pendant quatorze ans entre 1802 et 1815, d'après le site internet de l'Académie. Le nôtre et actuel ne s'impatience pas, j'en suis sûr, il ne s'occupe de nous, efficacement, que depuis treize ans.

Nous vous écoutons, en français ou....en Occitan.